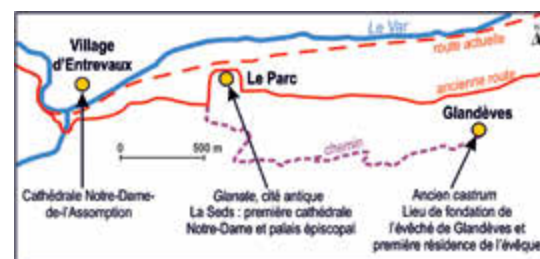




Le site de Glandèves.

Localisation des trois sites historiques de l'évêché de Glandèves.



## Glandèves et la fondation de l'évêché éponyme

Le lieu initial d'installation du palais épiscopal est sans doute le site de Glandèves, où l'évêché aurait été fondé au 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> siècle, peu après celui d'Embrun. Dès le haut Moyen Âge en effet, le site est occupé par un *castrum*\* dont la fondation est liée à un perchement volontaire : les habitants ont choisi de quitter la cité antique de *Glanate* (aujourd'hui lieu-dit le Parc), en contrebas, pour ce lieu presque à l'aplomb du précédent mais situé en hauteur et donc à l'abri des débordements du Var et moins exposé militairement. C'est le mot *Glanate* qui aurait ainsi étymologiquement donné le nom de Glandèves. Les deux lieux, *castrum* de Glandèves et cité antique de *Glanate*, restent directement liés par un chemin bien visible sur les cartes d'Ancien Régime.

Le premier évêque de Glandèves aurait été Fraterne, signataire d'une lettre synodique en 451 si l'on en croit *La France Pontificale*. Pour d'autres auteurs, le premier document attestant de l'existence de l'évêché ne daterait que de 541.

Au Moyen Âge, le site actuel de Glandèves est donc le lieu de résidence de l'évêque : un hameau autour d'un lieu de culte qui est soit réservé à l'évêque et à la communauté

religieuse, soit une cathédrale primitive. On ne trouve mention de l'église qu'une seule fois dans les pouillés\*, en 1351 : *Gladatensis ecclesia*. La tour carrée à bossages, encore debout, pourrait remonter au 11<sup>e</sup> ou au 12<sup>e</sup> siècle, de même que la citerne et la chapelle intérieure couverte par une voûte en berceau brisé.

Le hameau épiscopal de Glandèves pourrait avoir été détruit au 10<sup>e</sup> siècle puis, partiellement au moins, reconstruit. Glandèves demeure une résidence épiscopale jusqu'à la Révolution, même si elle perd de l'importance à la construction du palais de la Seds en 1654. L'évêque possédait également d'autres lieux de séjour : la bastide de Villepasson notamment, ou des maisons dans le village même d'Entrevaux. En 1669, les évêques occupent encore suffisamment le bourg de Glandèves pour que M<sup>gr</sup> Ithier demande par prix fait\* de « faire un chemin pour aller à sa bastide de Glandevéz », un chemin « en droite ligne », large de 6 pans (soit environ 1,50 m) avec des murs de soutènement. Par la suite, Glandèves est sans doute délaissée puisque sur la carte de Cassini, le château, résidence du seigneur évêque, tout comme la collégiale, apparaissent en ruine. Pour autant, à la Révolution, au moment de la

saisie des biens du clergé, lors de l'estimation des bâtiments de Glandèves, en 1791, il n'est plus question de ruine. On trouve mention d'une chapelle (voir p. 81), de bâtiment, cour, poulailler, courtil, jardin, aire, pré, arbres fruitiers. Plus encore, M<sup>sr</sup> Hachette des Portes mentionne tous les frais engagés récemment à Glandèves afin que ces éléments soient pris en compte dans l'estimation des biens : ainsi « un battiment construit à neuf attenant à l'ancien château de Glandèves dont la dépense monte à deux mille quatre cents livres, [...] une chapelle vis à vis le dit batiment dont la dépense pour sa construction se monte à deux mille quatre cents francs, [...] le dit seigneur évêque a fait abbatir un rucher qui existoit entre le dit battiment de Glandève et la dite chapelle [...] le dit seigneur évêque a fait construire un chemin pour aller à la dite terre de Glandevès, attendu que l'ancien étoit dangereux et impraticable et a dépensé pour cet objet huit cent et une livre ». De ces éléments, on peut déduire que si le site de Glandèves a pu être délaissé au profit du nouveau palais de la Seds, il n'a jamais été vraiment abandonné mais au contraire réinvesti dans la 2<sup>e</sup> moitié du 18<sup>e</sup> siècle.

## La Seds

### *La cathédrale primitive : Notre-Dame-de-la-Seds*

Le toponyme de la Seds ou Sedz vient de *sedes* en latin, siège, par lequel il faut entendre non le meuble matériel (on emploierait alors *cathedra*, cathèdre\*), mais le lieu d'exercice de l'autorité épiscopale, le siège spirituel d'où le premier Pasteur du diocèse guide son troupeau de fidèles.

Selon les récentes fouilles archéologiques menées en 2014 par le service départemental d'archéologie des Alpes-de-Haute-Provence, la cathédrale a été construite au Moyen Âge sur le site de l'ancienne cité de *Glanate*. Ainsi plusieurs vestiges archéologiques retrouvés aux abords de l'édifice attestent une occupation antique, notamment funéraire, dans le périmètre immédiat de l'édifice actuel. L'étendue de la cité correspondrait à peu près aux contours du parc du palais épiscopal, construit sur les ruines d'antiques murailles.

Au lieu-dit la Seds, à l'époque médiévale, deux édifices coexistent : la cathédrale primitive de Notre-Dame et l'église Saint-Michel, connue uniquement par les sources, dont aucun vestige archéologique n'a été à ce jour découvert. Les pouillés\* mentionnent en effet en 1351 l'*ecclesia sancti Michaelis de Sede*. Elle apparaît à nouveau en 1376, puis disparaît de la liste au 16<sup>e</sup> siècle. Cette église Saint-Michel est



*Vestiges de l'ancienne cathédrale Notre-Dame-de-la-Seds : vue du chevet.*

une possession de l'abbaye Saint-Eusèbe de Saignon (84), elle est mentionnée dans le cartulaire de cette abbaye dès 1154, tout d'abord sous l'appellation de Saint-Michel de Glandèves, au 12<sup>e</sup> siècle, puis Saint-Michel de la Seds, au 14<sup>e</sup> siècle. S'il n'a pas été possible de la situer précisément,

il est reconnu que l'église se trouve à la Seds, et existe indépendamment de la cathédrale. Une communauté monastique aurait donc coexisté avec le chapitre canonial. Certains auteurs émettent l'hypothèse que c'était le cas dès la fondation de l'évêché.

De la cathédrale Notre-Dame il ne reste aujourd'hui que peu d'éléments. Encore ne s'agit-il sans doute pas là des vestiges du bâtiment primitif. Un premier édifice avait en effet, selon toute vraisemblance, été construit au moment de la fondation de l'évêché au haut Moyen Âge. Deux possibilités pour l'emplacement de ce premier édifice, ce qui ajoute à la confusion : Glandèves, où l'ensemble du bourg épiscopal aurait été détruit au cours du 10<sup>e</sup> siècle par des incursions guerrières, ou la Seds déjà.

Quoi qu'il en soit, les vestiges de la cathédrale visibles aujourd'hui pourraient dater du 12<sup>e</sup> siècle. On ne peut en effet observer aujourd'hui qu'une abside en cul-de-four précédée d'une travée de chœur et l'amorce de la première travée de la nef. Une rupture nette dans l'appareil est visible à l'extérieur : seule la partie inférieure, assisée en moyen appareil de calcaire à joints fins, pourrait être médiévale. On ne peut que souligner le soin apporté à la réalisation des colonnes engagées sur dosseret scandant le chevet et reposant sur un soubassement en chanfrein renversé, surmonté



*Détail du chevet.*



*Vue intérieure du chœur, ancienne cathédrale Notre-Dame-de-la-Seds.*

de moulures. Trois baies en plein cintre éclairent le chœur. Pour restituer, au moins dans un état tardif, l'état de l'édifice, nous disposons de deux documents anciens. Un dessin de 1592 tout d'abord, où l'église est figurée en élévation : à nef unique, fortifiée de quatre échauguettes aux angles avec un clocher effilé à l'est. Deux cents ans plus tard, la carte de Bourcet de La Saigne en précise le plan : la nef se termine par une abside semi-circulaire, le clocher a déjà disparu. D'après les mesures prises récemment, la nef mesurait plus de 10 m de large. Cette cathédrale est pour Jacques Thirion une construction d'ampleur et de qualité, témoignage de l'importance de la cité épiscopale au Moyen Âge : « La cathédrale de Glandèves est un jalon méconnu mais important de l'architecture romane dans le sud-est. »

## CARTES ET PLANS ANCIENS

Les sources topographiques permettent, par leur confrontation, une première approche de l'évolution du bâti et fournissent parfois un terminus ou une fourchette chronologique.

Carte de Cassini : carte du royaume de France dressée par la famille Cassini entre 1747 et 1789. Si l'échelle de la carte ne permet pas une représentation fine du bâti, les symboles utilisés rendent compte des bâtiments civils ou religieux les plus importants et de leur état de conservation. La carte fait partie des collections de la Bibliothèque nationale de France, elle est consultable en ligne sur le site Gallica.

*Extrait du cadastre napoléonien, 1816 : le village d'Entrevaux.  
La cathédrale est visible au nord-est du bourg.*



*Extrait de la carte de Bourcet de La Saigne, entre 1764 et 1778 : la chapelle Saint-Jean-du-Désert, la source miraculeuse et l'oratoire de Saint-Jeannet.*

Carte de Bourcet de La Saigne : carte des frontières Est de la France, de Colmars à Marseille, dressée entre 1764 et 1778 par les ingénieurs militaires Bourcet de La Saigne et Le Michaud d'Arçon. Cette carte est avant tout un outil topographique : elle rend avec fidélité les reliefs mais aussi le type de paysages. Elle fait partie des collections de l'Institut géographique national (pour Entrevaux, cote : CH 194 - 6).

Plan cadastral ancien dit aussi napoléonien : il est institué par la loi de 1807 et réalisé entre 1810 et 1850. À Entrevaux il est réalisé en 1816. La consultation de ce plan et sa comparaison avec le cadastre actuel permettent parfois d'affiner l'histoire d'un édifice, de proposer un bornage chronologique à sa construction ou à des modifications. Conçu comme un outil juridique et fiscal utilisé pour l'établissement de l'impôt foncier, ce cadastre parcellaire est en effet d'une grande précision. Le cadastre ancien est conservé aux archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, il est consultable en ligne (pour Entrevaux, cote : 105 Fi 076 / 001 à 020).

## L'époque moderne : le palais épiscopal

La cathédrale médiévale ne peut être envisagée comme un édifice isolé : elle faisait nécessairement partie d'un groupe épiscopal comprenant sans doute une résidence pour l'évêque mais aussi des lieux de vie et de prière pour la communauté canoniale.

Les pouillés\* mentionnent ainsi à la Seds, en 1252, une *Bastida domini episcopi*. Et selon l'état féodal, au début du 13<sup>e</sup> siècle, le seigneur du lieu – qui ne prend le titre de seigneur de Glandèves que vers 1235 – est bien seigneur de trois fiefs distincts, Entrevaux, Glandèves et la Seds. Ce dernier lieu comprend alors, en plus de l'église cathédrale, la maison diocésaine. Un bourg se constitue autour de ces bâtiments.

Si, nous le verrons plus loin, le bourg civil puis le centre politique épiscopal vont progressivement être transférés à Entrevaux dès la fin du 14<sup>e</sup> siècle, le déplacement officiel et acté du siège épiscopal n'intervient qu'en 1609 sous l'épiscopat de Clément Isnard et correspond à la construction de la nouvelle cathédrale dans le village d'Entrevaux. L'ancienne cathédrale reste entretenue, comme en témoignent des prix faits\* de travaux réalisés au cours du 17<sup>e</sup> siècle ; elle semble cependant abandonnée dans le courant du 18<sup>e</sup> siècle.

En 1638 et en 1644, M<sup>gr</sup> René Leclerc agrandit le domaine de la Seds par des acquisitions. En 1654, l'évêque Jean-Dominique

Ithier fait construire un palais épiscopal, « une maison de campagne, ornée d'une magnifique galerie et environnée d'un superbe parc » selon *La France pontificale*. À partir de la construction du palais épiscopal, la Seds devient le lieu de résidence principale de l'évêque ; les deux lieux, Entrevaux et la Seds, coexistent donc et cela jusqu'à la Révolution. Un peu plus tard, l'évêque Léon Bacoue fonde

un séminaire sur ses deniers mais l'établissement ferme rapidement. Aussi, près d'un siècle plus tard, en 1775, Henri Hachette des Portes fait construire un nouveau séminaire diocésain près du palais épiscopal, sans doute sur l'emplacement de l'ancienne cathédrale Notre-Dame dont le chœur a alors pu être utilisé comme chapelle et intégré dans le nouvel édifice.

Ainsi, à la période moderne, même s'il ne s'agit plus d'une cité ou même d'un bourg, le groupe épiscopal est important. La clôture délimite désormais un espace strictement dévolu à l'évêque et à son chapitre. Grâce aux cartes d'Ancien Régime et archives, grâce aussi aux bâtiments subsistants, on peut avoir un aperçu de ce qu'était cet ensemble.

La carte de Bourcet de La Saigne donne un état avant la construction du second séminaire, donc avant la destruction partielle de la cathédrale. L'édifice est au centre d'un quadrilatère fermé à l'est et au sud par des bâtiments (dont le palais construit en 1654) et au nord par un mur de clôture ; l'ensemble est placé dans une clôture polygonale dont subsiste aujourd'hui un portail muré. Il faut noter qu'à cette époque le Var longe le domaine au nord-ouest.

Les procès-verbaux d'estimation des biens du clergé saisis à la Révolution nous sont particulièrement précieux : afin de déterminer leur valeur, une liste détaillée, voire descriptive, des différentes possessions confisquées est dressée. Ainsi en 1791, il est question du « cy-devant palais épiscopal, bâtiments y contigus et le séminaire » qui comprend, outre le séminaire décrit à part, un palais de trois niveaux sur caves,



Escalier intérieur, dans le bâtiment de 1654.

Au sein de l'actuel hôpital du Parc, seul bâtiment subsistant du palais de 1654.



galerie, écuries, granges, puits, poulailler, avant-cour, aire, jardins, pré, terre, arbres fruitiers et arbres non fruitiers « garnissant des allées en promenades », le tout clos de murs. Le parc est quant à lui composé de jardins fleuris, d'allées promenades, de cabinets de verdure et de bosquets. Le nombre et l'affectation des pièces du palais lui-même sont également détaillés : on compte deux salons d'hivers, deux d'été, un autre de compagnie, six chambres, cinq antichambres, quatre cabinets ou garde-meubles, une cuisine, un réfectoire, un four, boulangerie et greniers, ainsi que des dépendances composées de caves, greniers, écuries et logements pour le personnel. Il est également question de la célèbre galerie couverte reliant le palais à la chapelle, et autrefois sans doute à la cathédrale ; cette galerie se trouve au premier niveau, le rez-de-chaussée étant occupé par des écuries.

Sur le cadastre napoléonien de 1816, seuls subsistent deux bâtiments : une partie du palais de 1654, et l'abside de l'ancienne cathédrale, puis chapelle du séminaire, prolongée par un « bâtiment ruiné », comme indiqué dans les états de section, qui correspond aux vestiges du séminaire.

L'état actuel permet de voir l'abside restante de l'ancienne cathédrale mais aussi une partie du palais de 1654, avec notamment une belle porte à bossage et un escalier en pierre de taille, rampe sur rampe à deux volées, à balustres rampants, éléments contemporains de sa construction. L'ancienne résidence épiscopale est aujourd'hui contiguë à un grand bâtiment, daté de 1884, construit par la congrégation du Sacré-Cœur lorsqu'au 19<sup>e</sup> siècle le site abritait l'école et le pensionnat de jeunes filles de la congrégation éponyme. Les autres bâtiments témoignent de l'aménagement moderne en hôpital réalisé en 1983.

La visite ne saurait omettre les vestiges du parc. L'allée de tilleuls ouvre sur une perspective intéressante : depuis le palais de l'évêque, vers la grande porte d'accès aujourd'hui murée et dissimulée derrière la petite grotte du 19<sup>e</sup> siècle, la citadelle d'Entrevaux, symbole du pouvoir seigneurial, forme un contrepoint géographique et politique.



*Vue du portail d'accès au parc, aujourd'hui muré, en bordure de l'ancienne route d'Entrevaux à la Seds.*

*L'allée de tilleuls menant à la grotte, au fond du parc.*





Vue panoramique du village d'Entrevaux.

### Une translation à l'époque moderne : vers la cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption d'Entrevaux

Dans le courant du 14<sup>e</sup> siècle, la ville fondée sur l'autre rive du Var va se développer, au pied du château qui est plus ancien – le *castrum d'Antrevals* est attesté dès le 13<sup>e</sup> siècle. En 1350, le toponyme d'Entrevaux, attaché initialement à ce seul château, devient le nom de cette jeune agglomération alors érigée en commune. Dans les pouillés\*, une *ecdesia de Intervallibus* est mentionnée en 1376, et à nouveau au 16<sup>e</sup> siècle. Ainsi, une église paroissiale existe bien dans le bourg avant la construction de la cathédrale. Il s'agit de l'église paroissiale Saint-Martin, détruite en 1806 avec l'aménagement de la place Charles Panier.

À la fin du 14<sup>e</sup> siècle, vers 1387-88, les tensions sont manifestes entre les partisans du comté de Provence et ceux du comté de Savoie, et Entrevaux se trouve *de facto* en position de place frontière. C'est sans doute à ce moment que l'habitat aggloméré autour de l'église cathédrale de la Seds se déplace dans les limites du bourg clos. La translation des habitants et des activités est progressive, ne laissant finalement à la Seds que le groupe épiscopal, avec sa cathédrale, assez étrangement placé alors à l'extérieur de la cité.

Le 7 février 1609, l'évêque de Glandèves Clément Isnard pose l'acte fondateur de la construction de la nouvelle cathédrale par lequel « il unit à son chapitre, ruiné par les guerres et les injures du temps, tous les prieurés ruraux simples et les autres bénéfices, n'important pas charge d'âmes, qui vauquaient à l'avenir dans le diocèse ». Jusque-là, même si un premier prix fait\* avait été passé en 1604, les financements manquant, l'évêque n'avait pu mener à bien son projet de construction.

### La construction de la cathédrale

Le premier prix fait en 1604, puis l'acte de 1609, n'ont guère permis de faire avancer la construction qui n'est réellement lancée qu'en 1612. En 1616, les murs de la nef sont achevés et les prix faits sont passés pour l'érection du chœur et le voûtement de l'ensemble ; en 1617 ce sont la charpente et la couverture de tuiles qui sont commandées, mais l'argent manque et le chantier peine à progresser. L'église n'est achevée qu'en 1630, à l'exception du clocher, laissé inachevé à la hauteur du chœur en 1617. En 1655, on aménage

Extrait de la carte de Bourcet de La Saigne, entre 1764 et 1778 : le village d'Entrevaux avec la citadelle, le palais épiscopal de la Seds et Glandèves.



une place devant la cathédrale. La construction du clocher débute peu avant 1657 pour se terminer en 1667 et en 1671 les cloches peuvent être posées. L'édifice ne sera que légèrement modifié par la suite, notamment lors des travaux de renforcement des fortifications.

Au moment de son édification, la cathédrale se trouve en effet hors les murs du bourg d'Entrevaux. Édifice bien trop ample pour être inséré à l'intérieur du parcellaire déjà dense de la ville close, elle est construite au sud-est de l'ancienne enceinte, au sud de la porte dite alors d'Ausol. En 1624, cette porte ainsi qu'une portion des murailles sont détruites et reconstruites plus à l'est, englobant cette fois la cathédrale dont le mur sud tient alors lieu de courtine. La nouvelle tour-porte, porte du Scel (du sceau), parfois du Ciel, prend place contre le premier niveau du clocher, alors encore inachevé. La façade ouest de la cathédrale, avec le portail d'entrée, se trouve alors à l'extrémité de la rue Basse de la ville. Lorsque Antoine Niquet, directeur des fortifications de Provence, sous l'autorité de Vauban, reprend les

fortifications de la ville, dès 1690, un ouvrage de défense, le « cornichon\* », est construit au-devant de la porte du Scel, alors nommée porte du Puget, et contre le chevet de la cathédrale, enserrant la sacristie. En 1694 une partie de son mur sud s'effondre, entraînant la ruine de cette dernière. L'arrière du chevet est alors repris : la chambre abritant le mécanisme de l'orgue est démolie, la sacristie modifiée, la petite tourelle d'escalier menant à la salle capitulaire et au clocher construite. La petite place devant la cathédrale est également modifiée lors de ces travaux de renforcement de fortifications, dont la muraille est modifiée, avec la volonté de donner accès non seulement à l'édifice mais aussi aux postes de tir de la tour bastionnée.

À la Révolution, avec la Constitution civile du clergé adoptée le 12 juillet 1790, la carte des diocèses est profondément remaniée et superposée à celle des nouveaux départements : l'évêché de Glandèves disparaît alors au profit de celui de Digne qui englobe alors les anciens évêchés de Riez, Sisteron, Senez et Glandèves.



Henri Hachette des Portes en est donc le dernier évêque. Il s'exile dans les Alpes-Maritimes puis en Italie. Les biens du clergé sont saisis et sont revendus en lots à des propriétaires privés. Il en est ainsi pour les domaines de la Seds et de Glandèves, ainsi que pour tous les biens immobiliers du village, les chanoines comme l'évêque possédant en effet des maisons *intra muros*.

*Vue de la cathédrale précédée de l'ouvrage défensif appelé « cornichon ».*